Service de la Protection des Végétaux SPV

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 17 du 5 août 2002 - 01 pages

Pomme de Terre

Phénologie

Stade : Grossissement des tubercules.
Le défanage se poursuit sur les variétés de consommation.

Mildiou

Le coin des modèles

La réserve de spore est élevée sur un grande partie de la région. En revanche, sur certains postes, Aisne et sud de la région, les taches maintenant anciennes constituent une réserve modérée. Cependant, nombreuses furent les contaminations ces jours derniers. Les sorties de taches imminentes vont remonter le potentiel. Les averses annoncées en ce début de semaine conduiront à de nouvelles contaminations. Le potentiel de sporulation devrait être fort à nouveau sur la majorité des postes, dans les prochains jours, notamment à partir du 9 dans la zone sud.

Situation épidémiologique poste par poste
(d'après Guntz-Divoux)

Postes climatiques	Génération	Date der. Contaminations	Date prévue de sortie de tache	Potentiel de sporulation
Amiens (Boves)	9ème	3-4/8	10-11/8	moyen
Athilly	11ème	31/7 et 1, 3-4/8	à partir du 7	moyen
Ebouleau	10ème	31/7 et 1, 3-4/8	à partir du 7	moyen
Forté	10ème	31/7 et 3-4/8	à partir du 7	moyen
Froichmont	11ème	31/7 et 1, 3-4/8	à partir du 7	moyen
Inval	10ème	26/7 au 1/8, 3-4/8	à partir du 31	fort
Marcelcave	11ème	30-31/7 et 3-4/8	à partir du 6	fort
St Just	9ème	30-31/7 et 3-4/8	à partir du 6	fort
Vauvillers	12ème	30-31/7 et 3-4/8	à partir du 6	fort
Verdilly	9ème	31/7 et 1, 3-4/8	à partir du 7	moyen
Vic sur Aisne	8ème	31/7 et 3-4/8	à partir du 7	moyen
Villeroy	Poste technique			
Villiers le Sec	10ème	30-31/7 et 3-4/8	à partir du 6	moyen
Villers Bocage	12ème	30-31/7 et 3-4/8	à partir du 6	fort

Prévisions climatiques

A l'exception des journées de jeudi et vendredi qui devraient être plus ensoleillées, Météo France annonce des averses ces prochains jours. Retour d'un passage pluvio-orageux pour le week-end prochain.

Appui à l'interprétation du modèle

Le potentiel de sporulation redevient élevé.

Par conséquent, **il n'est pas envisageable de décaler le renouvellement du traitement** pour les variétés intermédiaires et sensibles.

Préconisations pour les parcelles que l'on veut maintenir en végétation

TOUTES VARIETES

▶ ***Poursuivez un renouvellement à 7 jours avec un dithiocarbamate à 1600 g de m.a.***

En ces périodes pluvieuses, un produit plus résistant au lessivage sera bien adapté.

Préconisations pour les parcelles où la date de défanage est proche

TOUTES VARIETES

▶ ***Dans le cas où des symptômes de mildiou ont été observés, préférez l'emploi des produits type fluazinam (SHIRLAN) ou cyazofamide (RANMAN). Ces produits permettent de minimiser les attaques de mildiou sur tubercules. Un renouvellement à 7 jours est conseillé.***

▶ ***Dans le cas contraire, maintenez une protection avec un mancozèbe.***

Le défanage

Le défanage permet d'optimiser la récolte aux débouchés (calibres, matière sèche).
Le défanant n'est pas un fongicide, il est important de poursuivre la protection anti-mildiou jusqu'à dessiccation complète du feuillage et des tiges

	Autorisés sur	Doses	Volumes de bouillie
BASTAF1 150g/l de glufosinate ammonium	Consommation	4 l/ha ou 2×2,5 l/ha à 3 jours d'intervalle	250 l/ha
	Fécule		
REGLONE 2 200g/l de diquat	Plant	3×2 l/ha à 3 jours d'intervalle	200 à 300 l/ha
	Consommation	2,5 à 3,5 l/ha ou 2×2,5 l à 3 jours d'intervalle	
	Fécule	3 à 5 l/ha selon le degré de sénescence	
SPOTLIGHT PLUS 60g/l carfentrazone éthyle	Plant	2 passages à 2,0 l/ha de REGLONE à 3 jours d'intervalle suivis de 1 à 2 SPOTLIGHT PLUS à 1 l/ha	300 l/ha
	Consommation	1 litre/ha 5 jours après le passage d'un BASTAF1 ou d'un REGLONE 2	

SPOTLIGHT PLUS, homologué en Avril 2002
Défanant de contact qui agit sur la photosynthèse, le détachement des tubercules des tiges principales, et limite les repousses sur tiges.

Mildiou
Les périodes pluvieuses entretiennent les risques.

Pucerons
Aucune intervention ne se justifie

Rappel sur le défanage

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 55 €
Tarif Fax 55 €
Tarif E-mail 55 €